



Conseil économique et social

Distr. générale
21 septembre 2012
Français
Original: anglais, français et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité de gestion de la Convention TIR de 1975

Cinquante-quatrième session

Genève, 11 octobre 2012

Point 3 b) i) de l'ordre du jour provisoire

Activités et administration de la Commission de contrôle TIR –

Administration de la Commission de contrôle TIR et du secrétariat TIR:

Rapport sur l'état des comptes pour l'exercice 2011

Approbation des comptes de clôture de l'exercice 2011

Résumé

Le présent document est soumis conformément à l'annexe 8, article 11, paragraphe 4, de la Convention TIR, 1975, qui stipule que la Commission de contrôle TIR (TIRExB): «au moins une fois par an ou à la demande du Comité de gestion, fait rapport sur ses activités au Comité de gestion, auquel elle présente également des comptes vérifiés».

1. Le budget total et le plan des dépenses de la Commission de contrôle TIR (TIRExB) et du secrétariat TIR pour l'année 2011, y compris l'appui aux programmes (13 % du budget total), s'élèvent à 1 474 800 dollars des États-Unis (ECE/TRANS/WP.30/AC.2/2010/12).
2. Le budget de fonctionnement de la TIRExB et du secrétariat TIR (sans les coûts d'appui aux programmes) se chiffre à 1 305 100 dollars pour la année 2011.
3. Les comptes définitifs de l'exercice 2011, établis par les services financiers compétents de l'Organisation des Nations Unies, ont été soumis à la CEE le 1er mai 2012.
4. Il ressort de ces comptes que les dépenses de fonctionnement de la TIRExB et du secrétariat TIR se sont élevées à 1 051 467 dollars et les dépenses d'appui aux programmes (13 % des dépenses de fonctionnement) à 136 734 dollars, soit un total de 1 188 201 dollars en 2011. Le solde de l'exercice 2011 se chiffre à 286 599 dollars (voir le tableau ci-après).

Tableau 1

Comptes de clôture de l'exercice 2011

Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique locale

Transport international routier – TIR

Compte d'allocation n : ZL-RER-8001

<i>Objet</i>	<i>Dépenses</i>		<i>Solde</i>
	<i>Budget 2011 au 31 décembre 2011 en dollars É.-U. (1)</i>	<i>au 31 décembre 2011 en dollars É.-U. (2)</i>	<i>au 31 décembre 2011 en dollars É.-U. (3) = (1)-(2)</i>
Personnel de projet	919 100	803 519	115 581
Personnel administratif d'appui	228 000	134 653	93 347
Honoraires et frais de voyage de consultants	30 000	27 000	3 000
Voyages officiels	40 000	38 039	1 961
Frais de mission	30 000	30 266	-266
Formation du personnel	15 000	6 432	8 568
Achat de matériel de bureau	20 000	7 352	12 648
Entretien du matériel de bureau	2 000	–	2 000
Sous-traitance	20 000	3 877	16 123
Frais généraux de fonctionnement	1 000	329	671
Total net	1 305 100	1 051 467	253 633
Appui aux programmes (environ 13 % du total)	169 700	136 734	32 966
Total général	1 474 800	1 188 201	286 599

5. Les intérêts et autres recettes perçus en 2011 représentent 30 260 dollars É.-U.
6. Le tableau récapitulatif ci-après indique la situation financière et l'état des fonds au 31 décembre 2011.

Tableau 2

État financier au 31 décembre 2011

Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique locale relatif au transport international routier – TIR

Compte d'allocation n : ZL-RER-8001

	<i>Monnaie</i>	<i>Dollars É.-U.</i>
Solde inutilisé et réserve de fonctionnement au 31 décembre 2010	1 204 962	
Provision pour la terminaison anticipée de l'Accord CEE/IRU	305 000	
Contribution pour l'année 2011 reçue en 2010 (montant transféré par l'IRU le 9/11/2010)	959 000	
Montant total inscrit au budget et réserve de fonctionnement au 31 décembre 2010		2 468 962
Moins: Dépenses totales en 2011	-1 051 467	
Moins: Appui aux programmes en 2010	-136 734	
Moins: Total général des dépenses en 2011		-1 188 201
Plus:		
Contribution pour l'année 2010 reçue en 2011 (montant transféré par l'IRU le 10/03/2011)		339 938
Intérêts perçus et autres recettes en 2011		30 260
Total du solde et de la réserve de fonctionnement inutilisés au 31 décembre 2011*		1 650 959

* Y compris: Provision pour la terminaison de l'Accord CEE/IRU, provision pour frais d'installation et de séparation et réserve de fonctionnement, qui sont transférés d'année en année.